

■ **VM Menuiserie Sàrl**, à Rances, CH-550-1047727-7 (FOSC du 19.07.2006, p. 13/3472650). Statuts modifiés le 7 mai 2009. Nouvelle raison de commerce: **Isochrones Sàrl**. Siège transféré à 1450 Sainte-Croix, avenue des Alpes, 1450 Ste-Croix. Nouveau but: toutes activités dans le domaine de l'horlogerie et de la mécanique (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 7 mai 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital social de CHF 20'000 se compose désormais de 20 parts sociales de CHF 1'000. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Meister Cédric et Vagnières Gaëtan, qui ne sont plus associés-gérants et dont leur signature est radiée, cèdent leur part respective de CHF 10'000, à Meister Stéphane, de Trüllikon, à Bullet, et Corbaz Guy, du Mont-sur-Lausanne, à Orbe, nouveaux associés-gérants avec signature individuelle, chacun avec 10 parts de CHF 1'000.

Registre journalier no 9170 du 12.06.2009
(05076028 / CH-550.1.047.727-7)